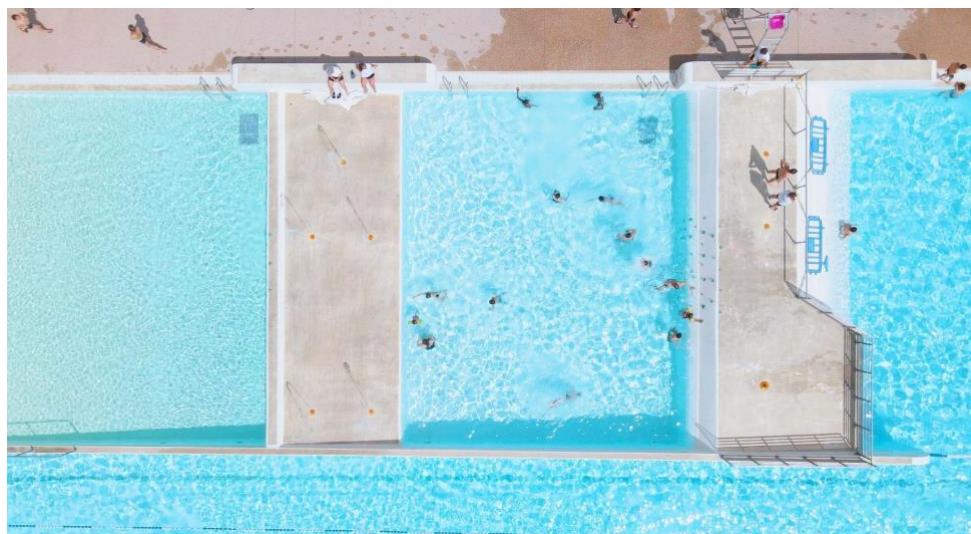


Communiqué de presse

À Paris, le 15 mai 2024

Plus de 120 piscines et centres aquatiques publics accompagnés par Hellio et Akéa Énergies pour réduire leur consommation d'énergie



- À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Emmanuel Macron a inauguré début avril le nouveau centre aquatique olympique (CAO), qui accueillera en Seine-Saint-Denis les épreuves de plongeon, de natation artistique et les phases finales de water-polo. Un site bâti avec 4 680 m² de panneaux photovoltaïques et des énergies renouvelables qui assurent 84 % du besoin en chaleur du bâtiment.
- À la faveur des Jeux, les collectivités ont placé la rénovation énergétique de leur parc aquatique au cœur de leurs priorités. L'objectif, réaliser des économies d'énergie, et renforcer le caractère public des piscines, un équipement de proximité cher aux familles dans les communes.
- La France compte environ 4 000 piscines publiques gérées par les collectivités, un parc aquatique public vieillissant. En effet, 70% des piscines ont été construites avant 1995 et sont particulièrement énergivores. Elles occupent souvent l'un des premiers postes de dépense énergétique des équipements publics et peuvent représenter environ 10 % de la consommation énergétique totale d'une commune¹.
- Hellio, pionnier des solutions de maîtrise de l'énergie et son bureau d'études intégré Akéa Énergies, accompagnent plus de 3 000 collectivités en France, notamment à travers le financement de leurs projets de rénovation énergétique de leur parc aquatique. L'objectif, les aider à optimiser la performance énergétique de leurs piscines.

¹ <https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2023-07/Note%20Piscines%20publiques%20attention%20aux%20fermetures%20juillet%202023%20%28003%29.pdf>

L'énergie, deuxième poste de dépense de fonctionnement des piscines municipales

Aujourd'hui, la réhabilitation thermique des bâtiments publics est un enjeu majeur pour les collectivités. L'objectif, améliorer la performance énergétique des bâtiments en accélérant la rénovation énergétique. Avec l'envolée des prix des tarifs de l'électricité, plusieurs dizaines de piscines ont souvent été contraintes de fermer temporairement leurs portes. En cause, l'impossibilité de faire face à l'augmentation des factures. En 2021, le programme Act'eau, dédié à l'efficacité énergétique des équipements aquatiques avait d'ailleurs été lancé. Un dispositif porté par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). En effet, l'énergie représente le 2e poste de dépense dans la gestion des piscines municipales, notamment en ce qui concerne le traitement de l'air et le chauffage de l'eau. Alors qu'un bâtiment public consomme en moyenne 250 kWh/m² par an, la consommation des piscines est comprise, quant à elle, entre 1500 et 2500 kWh/m² par an, soit jusqu'à dix fois plus. Les principales dépenses énergétiques d'une piscine sont liées :

- au chauffage de l'air ambiant (environ 60% des dépenses)
- au chauffage de l'eau des bassins (30%)
- à la production d'eau chaude sanitaire (10%)

Plus de 120 centres aquatiques accompagnés en France : Paris, Nancy, Bordeaux, Tours, Le Mans, Villefranche-sur-Saône, Pantin...

Récupération de chaleur sur eaux grises, optimisation du process de filtration, régulation et automatisation des installations de traitement d'air et de chauffage, etc. voici une liste des quelques opérations permettant de réduire la consommation d'énergie des centres aquatiques.

Sur les cinq dernières années, Hellio et son bureau d'études Akéa Energies ont accompagné plus de 120 centres aquatiques publics.

Des aides sont disponibles pour aider les établissements aquatiques à financer leurs rénovations. Hellio est intervenu sur le financement CEE d'opérations de rénovation énergétique de 29 centres aquatiques (répartis sur autant de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale). Le total de primes CEE associé à ces rénovations s'est élevé à 1 380 375 €. Parmi ces 29 centres aquatiques, 12 ont été accompagnés pour le financement CEE (avec taux de couverture supérieur à 70%) d'un système de récupération de chaleur sur eaux grises.

Un accompagnement réalisé dans toute la France notamment pour le centre aquatique du Grand Nancy Thermal (54), le centre nautique Saint-Exupéry à Villefranche-sur-Saône (69), mais également les Grands thermes de la Bourboule (63) au cœur des Volcans d'Auvergne, le centre aquatique de Briançon (05), ou les piscines de la Ville de Paris et notamment la réhabilitation de la piscine Blomet (75).

Akéa Energies a également apporté son expertise technique. 94 audits ont été réalisés dans plus de 25 départements Français. Ce bilan correspond à plus de 46 000 m² de surface de plan d'eau audités et accompagnés dans leur projet de rénovation, soit l'équivalent de 528 piscines olympiques !



« Notre rôle est d'apporter des conseils personnalisés et notre expertise technique pour accompagner les collectivités dans la planification de leur transition énergétique. Les centres aquatiques constituent un enjeu majeur pour l'attractivité d'un territoire et sa cohésion sociale. Ce sont à la fois des lieux de loisirs, des lieux d'éducation, des lieux de compétition. Permettre à ces sites d'être plus performants énergétiquement est crucial tant au niveau de l'impact sur la facture énergétique de la collectivité que de la dimension d'exemplarité que revêt la rénovation d'un tel établissement. », explique Augustin Bouet, Directeur de l'activité Grands Comptes chez Hellio et Directeur d'Akéa Energies.



« Nous sommes fiers d'accompagner les collectivités territoriales dans la maîtrise de leur consommation d'énergie à travers la rénovation énergétique de leur parc aquatique public. Ils représentent un symbole fort de cohésion sociale et d'accès au sport pour tous. Il est indispensable de préserver et de moderniser ces infrastructures. Au fil des années, elles sont devenues un héritage à faire fructifier, au profit des générations futures », analyse Pierre-Marie Perrin, Directeur des Affaires Publiques de Hellio.

A propos de Hellio

Depuis plus de 15 ans, le groupe Hellio est le pionnier des solutions de maîtrise de l'énergie au service de tous les consommateurs d'énergie : entreprises, industriels, collectivités, agriculteurs, particuliers... Identification du potentiel d'économies d'énergie, ingénierie technique et financière, et suivi des travaux : Hellio, acteur français et indépendant propose des solutions de maîtrise de la consommation d'énergie, de décarbonation et de production d'énergies renouvelables, pour permettre à chacun de réduire ses dépenses énergétiques. Plus de 300 collaborateurs et un solide réseau d'implantations locales ancrées dans les territoires sont mobilisés pour accompagner tous les consommateurs d'énergie vers une transition énergétique concrète, simple et efficace. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com

A propos de Akéa Énergies

Bureau d'études historique du groupe Hellio spécialisé dans la performance énergétique, Akéa Énergies place depuis plus de 20 ans son ingénierie technique au service des publics BtoB pour les aider à avoir une vision globale et complète de leur consommation énergétique, mise en conformité des contraintes réglementaires. Audit énergétique, suivi de consommation et monitoring avec un logiciel dédié, ingénierie technique et financière, suivi de travaux sur le terrain, Akéa Énergies peut compter sur son équipe de 45 experts répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain pour proposer des solutions d'efficacité énergétique adaptées, de l'amont des projets jusqu'au suivi de performances concrètes.